

François Fillon tient

L'ancien Premier ministre a choisi, hier, de se maintenir dans la course à l'Élysée malgré sa possible mise en examen, une décision qui alimente la division à droite avec de premières défections

Je ne céderai pas, je ne me retire pas. [...] J'irai jusqu'au bout », a déclaré François Fillon devant la presse à son siège de campagne. « Ce n'est pas moi seulement qu'on assassine, c'est l'élection présidentielle », a-t-il clamé. Le candidat des Républicains a choisi, hier, de se maintenir dans la course à l'Élysée malgré sa possible mise en examen, une décision qui alimente la division à droite avec de premières défections, dont celles de Bruno Le Maire et des centristes de l'UDI (lire ci-contre). Son entourage avait annoncé cette déclaration après le report de dernière minute, hier matin, de la visite de l'ancien Premier ministre au Salon de l'Agriculture.

Penelope également convoquée par la justice

Il s'y est finalement rendu dans l'après-midi au milieu d'une cohue de caméras dans une marche rythmée au son de ses partisans (« Fillon, président ») et de ses adversaires (« Voleur! Rends l'argent »). Après une matinée d'intenses spéculations, François Fillon, déstabilisé par les affaires, avait fini par expli-



quer : « Mon avocat a été informé que je serai convoqué le 15 mars par les juges d'instruction afin d'être mis en examen ». Il a assuré qu'il se rendrait bien à cette convocation, non sans tirer à boulets rouges contre l'institution judiciaire.

Sa femme Penelope, visée par des accusations d'emplois fictifs comme collaboratrice parlementaire ainsi

qu'à *La Revue des Deux Mondes*, est également convoquée à des fins de mise en examen. « Au-delà de la procédure judiciaire, c'est au peuple français et à lui seul que j'en appelle désormais [...] parce que seul le suffrage universel et non pas une procédure menée à charge peut décider qui sera le prochain président de la République », a expliqué François Fillon.

Le Maire démissionne

Bruno Le Maire, ex-candidat à la primaire de la droite, a annoncé, hier, sa démission de ses fonctions de représentant pour les affaires européennes et internationales auprès de François Fillon, au nom du « respect de la parole donnée ». « Elle est indispensable à la crédibilité politique », a-t-il écrit dans un communiqué publié sur son compte Twitter. « Elle est la condition nécessaire pour mener sereinement les efforts de redressement de la France. » Il a ensuite expliqué qu'il allait poursuivre son combat politique « au service des Français ».

Ils ne le soutiennent plus...

Bruno Le Maire, député de l'Eure; Pierre Lellouche, député de Paris; Franck Riester, député de Seine-et-Marne; Arnaud Robinet, maire de Reims; Laure de la Raudière, députée d'Eure-et-Loir; Jean-Luc Warsmann, député des Ardennes et ancien président de la Commission des lois; Yves Jégo, député UDI de Seine-et-Marne; Alain Chrétien, député de la Haute-Saône; Mathieu Annereau, secrétaire national LR; Christine

Boutin, Présidente du Parti chrétien démocrate; Catherine Vautrin, députée de la Marne et vice-présidente de l'Assemblée Nationale; François Decoster, maire de Saint-Omer; Rémi Muzeau, maire de Clichy (LR); Jérôme Dubus, conseiller de Paris; Richard Chamaret, conseiller national LR; Laurent Darthou, président de l'UDI en Corrèze; Pascal Coste, président LR de la Corrèze; Fabienne Keller, sénatrice LR.

Les avis divergent à Toulon Des militants confiants à Saint-Raphaël

Pas facile de faire réagir les Toulonnais hier après-midi à la conférence de presse du candidat Fillon... Beaucoup de refus comme celui d'un couple croisé sur le cours Lafayette « en vacances, loin des histoires politiques ».

Pour ceux qui ont accepté de dérouler leur point de vue, cette future mise en examen est la « grosse goutte d'eau qui fait déborder le vase », comme le résume Hervé, fonctionnaire territorial de 48 ans. « Je pensais qu'il tiendrait sa parole et se retirerait, comme il l'avait annoncé. Vous imaginez le Général de Gaulle devant la justice? », ironise-t-il, reprenant les propos tenus en janvier par le Sarthois.

« J'avais voté pour lui au second tour de la primaire, mais c'est fini. »

« Pas plus pourri que les autres »

Passablement agacé, Aziz déplore aussi l'image que donne l'ancien Premier ministre à l'étranger. « Dans les pays scandinaves, il aurait lâché le morceau dès le début. On parle toujours des autres, notamment des pays africains, mais on ferait mieux de voir ce qui se passe chez nous. »

Jeannine, qui avait également glissé un bulletin Fillon dans l'urne, est plus nuancée. Cette retraitée ne sait « pas quoi penser » et « attend de pouvoir comparer les programmes des candidats ». Mais pour elle, « il n'est pas plus pourri que les autres ».

Pour lui trouver des soutiens, il faut se tourner vers les militants. Romain Pelissier, responsable des jeunes du Var, ne le lâche pas. « On va faire bloc derrière lui. C'est un procès à charge contre le candidat favori. Orchestré notamment par les médias. »

David Roussel, retraité Hyérois, résume la pensée des Républicains du coin. « Au-delà du candidat, on adhère au programme. Le meilleur! ».

À Saint-Raphaël, attablés autour d'un café, Danièle Lombard, Georges Passays et Vincent Gillon discutent.

« Je n'en attendais pas moins de sa part. À aucun moment je n'ai douté de son maintien. »

Pour ces trois militants, encartés aux Républicains depuis quelques années, en effet, l'annonce faite par François Fillon hier midi, de se maintenir dans la course à la présidentielle malgré une mise en examen programmée, « va de soi ».

« En action derrière Fillon »

Et cela, peu importe les faits présumés et les paroles qu'avait prononcées le candidat lui-même, vers un possible retrait en cas de mise en examen. Tous, au contraire, estiment que l'ancien Premier mi-



Fervents militants, Georges, Vincent et Danièle affirment soutenir Fillon « jusqu'au bout ». (Photo Ca. B.)

nistre « a bien fait de se raviser » et reprennent, en chœur, les termes « machination », « acharnement » et « homme à abattre », pour dénoncer ce qu'ils perçoivent comme « un effet boomerang ». Car « plus on veut l'enfoncer, et plus nous le soutiendrons », assure le trio de

militants qui, dans l'« affaire Fillon », attribuent « une large part de responsabilité aux médias ».

« D'ailleurs aujourd'hui, souligne Danièle, je boycotte certaines radios et chaînes d'info. Et puis on peut être surpris de la rapidité avec laquelle les juges

ont pris l'affaire en main. Même si je pense que le gouvernement est à l'origine de tout cela, en particulier le duo Hollande-Macron. »

Pourquoi? « Parce que, pour Vincent, son programme dérange. »

« Mais son maintien est bien la preuve qu'il y croit et qu'il sera prêt à le défendre jusqu'au bout », renchérit Georges.

« François Fillon a avoué dès le départ faire travailler des personnes de sa famille. Combien sont dans le même cas? » Le militant persiste et signe: « Il n'a rien à se reprocher légalement et je confirme: je ne changerai absolument pas d'avis. »

Et cela vaut pour ses camarades militants qui se veulent « positifs » et l'affirment sans détour: « Nous resterons en action derrière Fillon. »

Fidélité au projet et loyauté à Nice

Après le choc ressenti au tout début des affaires, les militants niçois veulent se lancer dans l'action sur le terrain et manifestent ouvertement leur loyauté à tous les échelons de la Fédération. « Militant RPR dès mes 18 ans, les événements actuels m'attristent. J'ai accompagné de nombreuses campagnes électorales, mais là c'est un séisme. Ces présidentielles sont propulsées comme jamais auparavant dans l'immédiateté et mon expérience me dit que bien des événements peuvent surgir, surtout dans

cette situation complexe. Cependant je resterai fidèle à ma famille politique, à l'écoute et dans l'attente », souligne Pierre-Paul Léonelli, secrétaire national Les Républicains qui ajoute aussi en forme d'avertissement, celui émis par un homme politique d'expérience. Je mets en garde ceux qui se réjouissent aujourd'hui, car nul n'est à l'abri ». La solidité des convictions ne chancelle pas davantage pour Jean-Sébastien Martinez. Le délégué de la 3^e circonscription niçoise en prise directe avec les militants affiche

très clairement: « Ce n'est pas à la première tempête qu'on quitte une famille politique! Nous allons nous battre et tous les militants sont animés par une forte volonté d'aller sur le terrain afin de défendre des idées, un projet, celui de François Fillon. Certes, il y a bien eu un peu d'abattement au tout début des affaires, mais c'est dépassé, la mobilisation est revenue, nous allons tenir bon. Le mot d'ordre est désormais: allons sur le fond, sur le projet politique! Et il est évident qu'aucune élection n'a jamais été aussi ouverte ».

tête à la justice

Éric de Montgolfier: « La justice retient moins son glaive que par le passé »

Éric de Montgolfier, l'ancien procureur de la République coriace de Valenciennes puis de Nice, est un peu juge et partie. À 70 ans, aujourd'hui retraité, il vient de rejoindre l'équipe de Benoît Hamon comme conseiller justice. Il défend plus que jamais l'idée d'une justice intransigeante.



Éric de Montgolfier: « Il n'y a pas des citoyens normaux et des citoyens anormaux ». (Photo archives P. Lapoirie)

suprême est celui qui aujourd'hui, parce qu'il en est l'objet, porte atteinte à l'indépendance de l'institution judiciaire.

Malgré tout, la justice ne fait-elle pas preuve de davantage de zèle pour François Fillon que pour d'autres?

Il me semble que M. Fillon fait partie de ceux, ils sont nombreux, qui réclament que la justice aille plus vite. Alors

désormais, elle irait trop vite ? C'est à ne plus rien y comprendre. Est-ce normal, anormal ? Ne vaudrait-il pas mieux, en définitive, pour préserver la démocratie, s'assurer pendant qu'il en est encore temps que le futur Président n'est pas un délinquant ?

Cette célérité de la justice, que l'on n'aurait pas connue il y a dix ou vingt ans, est-elle la preuve que notre démocratie a progressé ?

La justice retient moins son glaive qu'elle ne l'a fait par le passé, quand elle se trouvait en présence de gens puissants. C'est plutôt un bon signe.

On verra ce qu'en fera la démocratie à travers ses électeurs. Il restera toujours toute liberté au peuple français d'exprimer son opinion, quoi qu'en pense la justice.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY PRUDHON



Par
**MICHÈLE
COTTA**

L'ex-Premier ministre choisit d'attaquer pour se défendre

Nouvelle journée folle dans la campagne présidentielle. Ayant appris au petit matin qu'il serait convoqué le 15 mars prochain par le juge Tournaire et ses deux collègues en vue d'une mise en examen dans l'affaire des emplois présumés fictifs visant son épouse et lui-même, François Fillon, renonçant à la visite prévue du Salon de l'agriculture, a choisi sa défense : l'attaque. Ainsi a-t-il solennellement réaffirmé en milieu de journée, à son QG de campagne, entouré de ses soutiens, proches ou moins proches, que, face à l'offensive de la justice, il ne se retirerait pas. Appelant ses troupes à la résistance contre ce qu'il a qualifié d'« assassinat politique », le candidat de la droite et du centre a mis en cause l'ardeur des juges et la rapidité avec laquelle ceux-ci ont établi leur calendrier judiciaire. Voici reposé, à un moment crucial, l'éternelle question des rapports entre justice et politique. Le problème est que, sur le sujet, chacun a sa religion faite: François Fillon et ses amis ne changeront pas d'idée : pour eux, les juges, instrumentalisés, veulent la peau du candidat, rien d'autre.

« La campagne de la droite est devenue, dans cet imbroglio judiciaire, pratiquement inaudible aujourd'hui. L'élection était imperdable, disait-on, elle ne l'est plus. »

Ce n'est naturellement pas l'avis des autres candidats, ni celui, on s'en doute, des magistrats. Encore moins, évidemment, celui du ministre de la Justice et du président de la République qui ont protesté avec vigueur contre la remise en cause du pouvoir judiciaire. Les Français aussi, on le sait, sont également divisés sur le sujet : une majorité d'entre eux estime que la justice doit suivre son cours, même en période électorale, d'autres dénoncent la de la justice à des fins politiques.

Quant aux soutiens de François Fillon, passées les premières minutes de solidarité avec leur candidat, certains risquent bien d'hésiter eux aussi. Un candidat peut-il se présenter aux suffrages des Français en étant mis en examen ? « Imagine-t-on, avait dit François Fillon lui-même de façon prémonitrice, le Général de Gaulle mis en examen ? » Dès l'après-midi, les fissures à droite se sont élargies : le premier, Bruno Le Maire, le cinquième homme de la primaire de la droite, aujourd'hui conseiller de Fillon sur la politique internationale, a démissionné en début d'après-midi. Malheureusement pour François Fillon, il ne sera sans doute pas le seul. Les centristes de l'UDI n'ont pas attendu longtemps pour prendre leurs distances, et d'autres, à titre personnel, comme Catherine Vautrin ou Pierre Lellouche, ont dès la fin de soirée demandé à François Fillon de se retirer. Celui-ci fait du suffrage universel, c'est-à-dire des électeurs qui voteront pour lui au premier ou au second tour, l'arbitre suprême. Il est pourtant à craindre que, quelle que soit la détermination de François Fillon, son indignation même, le feuilleton ne s'arrête pas là. C'est que la campagne de la droite est devenue, dans cet imbroglio judiciaire, pratiquement inaudible aujourd'hui. L'élection était imperdable, disait-on, elle ne l'est plus. Cette constatation s'impose désormais dans son propre camp.

Questions à Benoît Vandermaesen, syndicat de la magistrature

« Monsieur Fillon, l'arroseur arrosé »

Délégué au syndicat de la magistrature, Benoît Vandermaesen est vice-président chargé de l'application des peines au TGI d'Aix-en-Provence.



François Fillon accuse la justice de vouloir entraver sa campagne. Qu'en pensez-vous ?

Il faut voir cette question globalement, par rapport au positionnement de M. Fillon et de son parti, sur l'indépendance du parquet. Il y a eu des tentatives de réforme, notamment par le pouvoir actuel de rendre ce parquet plus indépendant. Mais ces réformes n'ont pas abouti du fait de M. Fillon et de son parti politique. C'est un peu l'arroseur arrosé. La première réponse de M. Fillon est de critiquer la

partialité du parquet national financier. Si son parti avait accepté cette réforme, on n'en serait pas là.

Le candidat critique aussi l'ouverture d'une information judiciaire...

Critiquer le renvoi à l'instruction, là aussi, c'est un peu particulier, puisque statutairement, un juge d'instruction est plus indépendant que

le parquet. Ce sont des arguments qui relèvent plus de la rhétorique, mais juridiquement, cela ne résiste pas.

On voit un candidat à la présidentielle qui remet en cause une institution...

C'est cela le plus choquant. Le président de la République est le garant de l'indépendance de l'institution judiciaire et de la séparation des pouvoirs. C'est plutôt inquiétant pour l'avenir.

Une trêve judiciaire est-elle souhaitable ?

Le débat sur la trêve est une construction de journalistes ou de politiques, mais ne ressort en rien des textes existants. À propos de l'affaire Tiberi, un magistrat avait parlé de

trêve et n'avait pas voulu engager de poursuite à la veille d'une élection. C'était le choix d'un procureur.

La justice n'a-t-elle pas été particulièrement rapide ?

La rapidité de réaction est une marque de fabrique du parquet national financier. On a suffisamment reproché à la justice d'être trop longue. Elle a eu connaissance de cette affaire, au moment où l'information a été publiée. *Le Canard enchaîné* a sorti son scoop – cela s'impose à tous. Ça tombe mal, mais à cause d'une élection, on ne peut pas dire que les journalistes ne doivent plus vérifier la probité des candidats et que la justice doit s'arrêter.

PROPOS RECUEILLIS PAR SONIA BONNIN

Réactions nationales

► François Hollande, président de la République

« En tant que garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, je tiens à m'élever contre toute mise en cause des magistrats dans les enquêtes et les instructions qu'ils mènent dans le respect de l'État de droit. Une candidature à l'élection présidentielle n'autorise pas à jeter la suspicion sur le travail des policiers et des juges, à créer un climat de défiance incompatible avec l'esprit de responsabilité et à lancer des accusations extrêmement graves contre la Justice. »

► Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux

« L'indépendance de la justice est un principe à valeur constitutionnelle. Les magistrats ne reçoivent aucune instruction individuelle, de qui que ce soit. Ils prennent leurs décisions en leur âme et conscience et statuent en droit. »

► Benoît Hamon, candidat PS à l'élection présidentielle

« Ses propos sont d'une incroyable violence à l'égard des magistrats et de la justice. [...] Ce feuilleton rend la campagne médiocre. »

► Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France insoumise

« Ça me fait presque de la peine pour mes compatriotes qui auraient le droit d'avoir un candidat qui puisse être présentable, si j'ose dire. »

► Emmanuel Macron, candidat d'En marche !

« Je ne suis pas favorable à la trêve judiciaire, je suis favorable à ce que nos institutions fonctionnent normalement, à ce que la justice puisse faire son travail normalement. »